This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD
2 45 0295 2395

FR. GUERMONPREZ.

UN MOT SUR LAËNNEC

LILLE
L. QUARRÉ, ÉDITEUR
Grand'place.

1892.

R
507
L1G9
1892
LANE
HIST

LANE
MEDICAL LIBRARY
Gift
Dr. L. Eloesser

UN MOT

SUR

LAËNNEC

STATUE DE LAËNNEC

Par LEQUESNE.

UN MOT

SUR

LAËNNEC

Par Fr. GUERMONPREZ.

LILLE,
L. QUARRÉ, ÉDITEUR,
Grand'Place.

1892.

LANE LIBRARY

WZ 270
L199
1872

UN MOT SUR LAËNNEC

Nous devons à Monsieur le Chanoine Peyron, la communication de deux lettres encore inédites de R. Th. H. Laënnec. Pour remercier le bienveillant Archiviste de l'Evêché de Quimper de sa généreuse confiance, nous croyons bien faire d'en présenter le texte et le noble exemple aux lecteurs du *Journal des Sciences médicales de Lille*.

Ces lettres ont été adressées par l'illustre inventeur de l'auscultation à Mgr Dombideau de Crouseilhes, Evêque de Quimper et de Léon. Elles sont conservées aux archives de l'Evêché. — L'une n'est point datée ; mais une main étrangère y a inscrit la date de 1822, qui est presque exacte, puisque l'Ecole de médecine de Paris fut licenciée à la fin de 1822 et réorganisée dès le commencement de 1823. — L'ordonnance royale de 1823, tant de fois controversée, fit entrer Laënnec à la Faculté de médecine de Paris, en lui attribuant l'une des quatre chaires de clinique médicale, celle de l'hôpital de la Charité.

Avant d'occuper cette chaire officielle, Laënnec donnait, à l'hôpital Necker, des cours libres de clinique médicale. Et les succès de son enseignement libre justifiaient son initiative, l'imposaient à l'attention du public médical de Paris, et provoquaient les encouragements bienveillants de quelques membres influents de l'Université et du Ministre lui-même.

Depuis le 25 août 1822, Laënnec occupait la chaire de médecine du collège de France et sa leçon d'ouverture avait été trouvée si perspicace et si judicieuse, qu'elle était devenue l'introduction des *Archives générales de médecine*, qui livraient alors leurs premiers cahiers à la publicité.

58820

Pour apprécier l'état des esprits à cette époque, il suffit de se rappeler ce qu'en disait Bouillaud. « Les salles de clinique de la Charité étaient depuis trois ans veuves, et veuves désolées, de leur immortel fondateur, Corvisart, — dont il n'appartenait à personne, pas même à Laënnec, de faire oublier le grand nom ; — Corvisart, qu'un autre grand maître comme lui, le Corvisart de la clinique chirurgicale, Dupuytren, avait comparé au dieu même de la médecine, en parlant de ses magnifiques leçons cliniques. » (Discours de Quimper du 15 août 1868).

La situation de Laënnec était donc difficile quand il prit possession de sa chaire : mais elle ne l'était pas moins par ailleurs.

La suppression de l'ancienne Faculté de médecine avait été un acte d'autorité ; les amis du gouvernement l'expliquaient ; mais l'opposition grossissait par le nombre des mécontents, des désillusionnés, des révoqués et de tout leur bruyant entourage.

C'est dans d'aussi délicates circonstances, que Laënnec « fit partie de la Commission chargée de l'organisation de la nouvelle Faculté, où il fut lui-même nommé professeur de clinique médicale, préférant cette chaire au titre le plus élevé de membre du Conseil royal de l'Instruction publique, qu'on lui offrit. On assure que plusieurs professeurs lui dûrent la conservation de leur chaire ; et son mérite lui avait assuré une très grande influence. » (Biographie universelle, ou dictionnaire historique par F. X. de Feller, Paris, 1834, VII, 198). — Cette intervention du grand homme en faveur de plusieurs collègues menacés, et même déchus, concorde bien avec tout ce que l'on sait sur sa générosité, son zèle et sa charité.

Mais il n'est pas nécessaire de recourir aux témoins de son temps, pour connaître comment Laënnec appréciait les lourdes responsabilités qui incombent au professorat, même libre, et surtout à l'enseignement de la clinique. Sa correspondance montre à découvert la sincère modestie et la délicatesse de conscience de ce modèle trop peu connu.

« Depuis que je suis ici, (à Paris,) j'ai été forcé par mes amis » de me jeter de suite dans l'enseignement de la médecine pra- » tique ; et quoique, à part mon service d'hôpital, je ne voye de » malades qu'en consultation, je ne laisse pas que d'avoir déjà » en ce genre autant d'occupation que ma santé m'en permet. » M. Hallé, mon ancien maître, vient de m'en donner une nou- » velle, qui, tout honorable qu'elle est, ne laisse pas que de me » contrarier un peu. Il m'a fait nommer médecin de S. A. R. » Madame la duchesse de Berri, sans m'en rien dire, et sans » me donner le temps de consulter mes forces ; il ne m'a » laissé que l'alternative d'accepter, ou de lui donner, en » refusant, l'apparence de s'être avancé un peu légèrement.

» J'ai pris le parti de lui donner preuve de bonne volonté et » je suis en fonctions. Quoique ma santé se soutienne assez bien » jusqu'ici à Paris, je doute cependant qu'elle devienne assez » robuste pour me permettre de conserver longtemps cette » charge, si elle m'obligeait à beaucoup d'assiduité, ou si elle » nuisait beaucoup à mon indépendance. Jusqu'à présent, au » reste, je ne puis fonder cette opinion que sur la connais- » sance que j'ai de moi-même, car S. A. R. m'a témoigné » qu'elle désirait que je m'arrangeasse de manière à ce que » mon service auprès d'elle ne contrariât pas mes autres occu- » pations. »

Cette simplicité de langage montre que Laënnec était bien connu de son entourage. Hallé, au moment de quitter sa charge auprès de la princesse, s'était bien gardé de consulter son ancien élève, dont il était devenu l'admirateur, bien plus que le protecteur.

Une charge à la Cour est une situation, dont il n'est pas facile de juger de notre temps.

Personne n'aurait eu l'idée de s'en montrer dédaigneux ; personne, pas même Dupuytren à l'époque où il était parvenu à l'apogée de sa gloire.

La preuve en est connue : « Sous la Restauration, Dupuytren aspirait aussi aux honneurs de la Cour. Certes, il pouvait, sans témérité, supposer que son nom illustre suffirait pour assurer le succès de sa demande ; mais il était, paraît-il, de ceux qui pensent que, quand on veut réussir, il est bon de ne rien négliger. Il pria donc son ancien antagoniste de l'appuyer près de la royale princesse. — Laënnec accepta la mission et la remplit avec le plus grand empressement. » (de Kergaradec).

Il n'y avait cependant pas eu d'antagonisme véritable. Henri Roger a dit le mot juste : « Laënnec est, avec Dupuytren, son émule, un des fondateurs de l'anatomie pathologique en France. » M. le prof. V. Cornil, (de Paris) l'a récemment rappelé par la publication de son intéressante plaquette, portant l'introduction et les premiers chapitres du traité d'anatomie pathologique de Laënnec demeuré inédit jusque là. Elève très favorisé de Corvisart, Laënnec avait pris sous ce maître habile le goût des études nécroscopiques. A peine reçu docteur, il se livra avec ardeur à des recherches d'anatomie pathologique, bien que cette science fut alors peu et mal cultivée en France. Dans le même temps, Dupuytren s'occu-

R. Th. H. LAENNEC ;

d'après un dessin au crayon conservé à l'Hôpital Laënnec, à Paris, et reproduit dans la plaquette de M. le prof. V. Cornil, (de Paris).

pait de recherches de même nature. « Il les poursuivait avec la tenacité de son caractère. — Se trouver sur le chemin de Dupuytren

Le Baron DUPUYTREN.

n'était pas, dès lors, chose de mince conséquence. Les succès de l'élève de Corvisart effarouchèrent le chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Dupuytren alla jusqu'à accuser Laënnec de s'être attribué ses travaux. Celui-ci se défendit avec une fermeté calme. Il repoussa surtout le reproche de plagiat, qui ne pouvait l'atteindre en aucune façon. Les deux rivaux scientifiques s'étaient rencontrés sur le même terrain ; et voilà tout. » (de Kergaradec). Le temps effaça ces discordes et ces imputations blessantes ; et, lorsque la fortune vint à lui, Laënnec eut la générosité d'oublier les susceptibilités et les emportements de son ombrageux rival des premières années du siècle.

Par ailleurs, sa lettre le révèle bien : ce n'étaient ni les honneurs, ni les dignités, qu'il envisageait en prenant rang à la Cour. — Il dédaignait les unes et les autres, puisqu'il avait refusé un siège au Conseil royal de l'Instruction publique. — Deux autres préoccupations inspiraient sa conduite : la responsabilité de son enseignement et le souci de son indépendance.

Ce souci d'indépendance peut étonner ceux qui ne connaissent pas la vie de Laënnec. Il est cependant l'indice du même esprit, qui terminait sa thèse inaugurale, (22 plairial an XII, 11 juin 1804,) par cette citation caractéristique : *Liberam profiteor medicinam ; nec ab antiquis sum, nec a novis ; utrosque ubi veritatem colunt sequor. Magni facio sæpius repetitam experientiam.* (Klein ; *interpres clinicus.*)

LE PROF. BOUILLAUD.

— Bouillaud a rappelé cette fière déclaration d'indépendance de

Laënnec ; puis il ajoute : « Certes, le jeune aiglon, qui essayait ainsi ses ailes, devait, en les déployant plus tard dans toute leur ampleur, planer dans les plus hautes régions de la science ! »

Laënnec avait, en effet, l'esprit profondément pénétré du sentiment de sa responsabilité médicale. Un judicieux critique, Ch. Lasègue, a dit deux mots très justes de cette conscience du médecin, dans un discours d'apparat prononcé le 14 août 1869 en présence de toute la Faculté de médecine de Paris. « L'indépendance et l'humilité, dit-il, voilà les pierres de touche du médecin. — L'indépendance, parce que, responsable devant sa conscience, il n'a, en dehors de ses pairs et de lui-même, à attendre de personne un conseil, un appui, encore moins à subir un ordre. — L'humilité, parce que la tâche est pesante ; et que la lutte qu'il soutient excède incessamment les forces de son zèle. » (*Etudes médicales* Paris, 1884, I. 156.)

L'autre souci préoccupait davantage encore Laënnec : et l'empêchait de se laisser troubler par l'honneur inattendu d'une situation si enviée : c'était la responsabilité de son enseignement. Il en a toujours apprécié toute la gravité. — Avant d'y entrer, il aurait voulu s'y préparer ; mais il a été forcé par ses amis de s'y jeter de suite. — Dès qu'il entre en fonctions, il règle cette « vie simple et paisible, » dont parle Henri Roger. Il fait son service d'hôpital, s'acquitte des autres fonctions de sa charge et ne voit plus de malades qu'en consultation. Il la fait avec « une simplicité de mœurs pleine de charme et une modestie, qui semble ne pas même soupçonner sa renommée : » c'est l'expression du docteur De Kergaradec, qui l'a si bien connu dans son intimité.

Laënnec sait concilier habilement sa modestie et son indépendance. Il est de cette vieille Armorique, si dignement saluée par H. Roger à l'inauguration de la statue de Quimper. « La vieille Armorique ! cette *terre de granit recouverte de chênes* porte une forte race, aux vivaces croyances, au cœur fidèle ; le sol garde les antiques débris du passé le

plus lointain et les fils sont encore animés de l'âme des aïeux ! » — Laënnec écrit en effet à Mgr de Crouseilhes qu'il est entré en fonctions ; mais il n'a pas dû s'y prendre à la façon d'un courtisan obséquieux. Bien qu'il ne s'en explique pas, cet homme « d'un caractère naturellement froid » (Bayle) aura d'emblée pris position avec cette franchise toute bretonne, qui est faite de loyauté, de conscience et de conviction, sans rien diminuer de la politesse de Cour et du dévouement aux Princes. — Il le faut pour que S. A. R. lui ait témoigné qu'elle désirait que Laënnec s'arrangeât de manière que son service auprès d'elle ne contrariât pas ses autres occupations.

Son service d'hôpital, son enseignement, sa part dans les concours et les examens, ses très nombreuses recherches personnelles, sa collaboration aux travaux des Sociétés savantes, ses écrits immortels suffisaient évidemment à remplir la vie d'un homme actif. Sa façon de s'en acquitter forçait l'admiration de ses contemporains.

« En le voyant, écrit l'un d'eux, on était étonné qu'il pût suffire à tous les travaux, dont il était chargé depuis quelques années. Il avait dans la physionomie, et surtout dans les yeux, un air de finesse et de malignité. Doué d'un esprit profondément observateur, il possédait une immense quantité de connaissances, non seulement sur la médecine, mais aussi sur les autres sciences et sur une foule d'arts. On eut dit que la nature avait grandi son esprit aux dépens de son corps ; et qu'en le créant, elle avait voulu prouver que la force et la puissance ne sont pas toujours proportionnelles à la masse. Il était d'un caractère froid comme son tempérament. Les passions expansives lui étaient peu familières. Il avait de la fermeté, de la sévérité, et beaucoup de piété. Il était tenace dans ses opinions ; il y croyait pour ainsi dire... » (Archives générales de médecine. Paris, 1827 ; 5^{me} année ; XIII, 620.) Ce témoignage d'un sceptique, qui ne paraît pas croire à ses propres opinions, peut être tenu pour désintéressé, et par conséquent sincère ; mais il est incomplet.

Il devient même injuste, lorsqu'il ajoute : « Rien n'eut manqué

peut-être à la gloire de cet observateur ingénieux ; ou du moins Laënnec se fut acquis une immense popularité,... s'il eut adopté.... les doctrines philosophiques.... du siècle !.... »

Plus sage et plus juste est M. J. M. Charcot (de l'Institut), qui,

J. M. CHARCOT (de l'Institut).

dans ses Leçons du mardi à la Salpêtrière, cite Laënnec comme un grand observateur. Il n'ignore pas que Laënnec « passait pour clérical et qu'on lui reprochait » sa fonction à la Cour ; mais il ne s'attarde pas à ces considérations extra-scientifiques. « Laënnec, dit-il, a enseigné quelque chose d'admirable : l'auscultation, qui a mis dans les mains des médecins une méthode nouvelle ; puis il a fait un livre si beau, qu'il n'y a rien à y retoucher. »

Cette élogieuse appréciation n'est d'ailleurs pas nouvelle pour le célèbre *traité d'auscultation médiate* et pour son illustre auteur.

En 1865, le professeur Chauffard fit à la Faculté de médecine de

Paris une conférence historique sur Laënnec. Exact observateur du temps, qu'il décrit, il représente à son auditoire « les gloires que les passions surexcités élèvent, et qui, nées dans le tumulte, ont besoin du tumulte pour se soutenir.... jusqu'au moment où elles iront s'éteindre dans un inévitable oubli.

» En regard de ces gloires qui passent, il est des gloires qui durent ; qui, loin de diminuer par la durée, grandissent avec le temps, et sont destinées à subjuguer l'avenir plus encore qu'elles n'ont dominé dans le présent. Ce sont les gloires que les œuvres fondent, que les services réels assurent, que la poursuite et la découverte de grandes ou utiles vérités inscrivent pour toujours dans la mémoire des hommes ou dans les annales de la science. »

LE PROF. CHAUFFART.

L'historien présente successivement à son auditoire les divers aspects de « la méditative et ardente figure de Laënnec : » — l'ana-

tomo-pathologiste laborieux et précis ; — l'explorateur ingénieux des symptômes ; — le pathologiste habile à rapprocher les symptômes et les signes des états morbides qui les émettent ; — et enfin le médecin, qui, s'élevant au-dessus des lésions qu'il constate et des signes qu'il perçoit, aborde résolument les questions générales et sait donner aux principes la part majeure qui leur revient dans l'institution scientifique de la médecine et dans la direction de la pratique.

« Fondé sur des travaux impérissables, sur le plus vaste ensemble de découvertes qui se soient opérées dans la médecine moderne, l'éclat du nom de Laënnec ne peut que grandir... Le calme, qui s'est fait sur les orages de son temps, l'impulsion féconde qu'il a imprimée à l'observation médicale ont de plus en plus fait valoir l'étendue de son génie, la portée de ses jugements, la valeur supérieure de son œuvre. » (*Conférences historiques de la Faculté de médecine de Paris.* Paris, 1866, 3e conférence, 61, 63.)

En 1879, la Faculté de médecine de Paris a pris l'heureuse initiative d'une édition nouvelle des deux volumes de 1826. L'introduction dit brièvement sa pensée.

« L'œuvre de Laënnec est de celles, dont on doit maintenir respectueusement, non l'esprit toujours vivant, mais la lettre...

» Il siérait mal à la Faculté de médecine de louer ici Laënnec. La révolution médicale, dont le monde lui est reconnaissant, est un fait accompli ; et cette glorieuse découverte n'appartient désormais, ni à la critique, ni même à l'éloge.

» Pas un de nous ne consentirait à la pratique de la médecine, s'il devait renoncer à l'auscultation ; on a pu ajouter au traité du maître d'importants chapitres ; il n'en est pas un qu'on oserait en retrancher. »

Récemment encore, M. le prof. V. Cornil prononçait aussi publiquement, le nom du maître justement incontesté ; et, s'il le comparait aux autres grands médecins français, c'était pour le déclarer le plus éminent de tous. (*Prog. méd.* 12 mars 1892. 209, 1.)

R. Th. H. Laënnec est également un modèle, — ou plus exactement un idéal du professorat.

« Ceux qui ont suivi son enseignement savent avec quel zèle, quelle scrupuleuse exactitude, malgré une santé toujours débile, Laënnec remplissait ses devoirs, à l'hôpital Necker d'abord, et, plus tard, à la Faculté de médecine, au Collège de France, à sa clinique de la Charité. — C'est dans ce dernier établissement surtout, qu'il se plaisait à initier les élèves à la science du diagnostic et à les familiariser avec la pratique de la sthétoscopie.

» Laënnec avait la parole facile. Il s'exprimait avec méthode, clarté et simplicité. — Dédaignant les artifices de l'art oratoire, il savait néanmoins donner du charme à son enseignement. Il semblait converser avec son auditoire, qu'il intéressait en même temps qu'il l'instruisait. » (De Kergaradec.)

« La renommée de son enseignement valut à Laënnec l'auditoire le plus distingué qui se soit jamais vu à cette école (de Paris.) Il eut, en effet, pour disciples des médecins, non seulement de toutes les parties de la France, mais encore de toutes les nations de l'Europe et des deux Amériques. » (Docteur Emm. Lallour, 12.)

C'est un témoignage unanime : « Des médecins accourent de tous les points du globe, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Italie, des Etats-Unis ; tous arrivent en foule à Paris pour étudier l'auscultation sous la direction de Laënnec, et vont ensuite raconter dans leur pays les prodiges opérés par le sthétoscope. » (Didier, *Biographie universelle*. Paris, 1841, 345.)

Pour établir le courant de la foule, un grand succès, ou une importante découverte pouvait suffire.

Pour le maintenir et pour le développer, il fallait davantage.... Il fallait le zèle, l'activité, la persévérance, le dévouement à la fonction d'enseignement, ou, plus exactement, au service des étudiants, qui sont le but et la raison d'être de l'enseignement.

C'est là une pensée qui est écrite de la main même de Laënnec,

— un an avant sa mort, (*Kal : sept : 1825*,) — lorsqu'il s'adresse à ses collègues : *clarissimis collegis Facultatis medicæ parisiensis professoribus*, pour leur présenter la dédicace de son édition de 1826.

Buste de LAENNEC
Par M. MAILLARD (Salon de Paris. 1892.)

Il précise sa façon d'envisager leur commune fonction professorale, et il la formule en ces deux termes, qui résument les délicatesses de sa conscience et les hautes pensées de son génie scientifique :

studiosorum utilitati inserviendi,
scientiamque medicam promovendi, officium

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Mais la vocation ne suffit pas toujours, pas même lorsqu'elle est l'expression du dévouement le plus sincère et du mérite le plus incontestable.

Des circonstances étrangères suffisent trop souvent pour égarer le jugement d'hommes très compétents par ailleurs.

On a trop souvent reproché à Laënnec son entrée à la Faculté par la voie d'une ordonnance royale. Il n'est que juste de faire connaître l'erreur, dont ce grand homme fut victime, lorsqu'un incident politique, quelque chose comme un changement de ministère, vint l'écarter du professorat, par un jugement de ses pairs, jugement régulier dans la forme, mais passionné dans le fond.

Le 28 août 1822, Laënnec écrit de Paris à S. G. Mgr. Dombideau de Crouseilhes, évêque de Quimper et de Léon :

« Après la mort de M. Hallé, mes amis, quelques membres » influents de l'Université, et le Ministre lui-même, m'invi- » tèrent à me mettre sur les rangs en qualité de professeur » de médecine. Cette affaire, ainsi entamée, paraissait toute » simple et semblait devoir se terminer en huit jours. J'étais » sûr de la majorité des voix parmi les professeurs du Collège » qui ont le droit de présenter un candidat. Mais dans ce » moment, l'amendement de M. Bastard de l'Estang ayant fait » croire à beaucoup de gens que le ministère allait tomber, » trois des hommes sur lesquels je devais le plus compter se » réunirent aux libéraux et donnèrent une majorité d'une » voix à mon principal concurrent, dont le moindre défaut » pour professer la médecine était de ne l'avoir jamais étudiée. » Cet événement a beaucoup retardé la terminaison de mon » affaire ; elle vient cependant de finir ; et, depuis trois jours, » je suis lecteur et professeur royal au Collège de France. » C'est le seul établissement, qui ait traversé la révolution. »

Laënnec n'avait donc pas brigué, ou du moins intrigué pour obtenir la chaire du Collège de France ; mais il n'hésita pas non plus à en accepter la charge : c'eut été une désertion inacceptable pour cet homme de devoir ; — mais il est facile de comprendre que son entrée dans le professorat officiel ne fut pas dénuée d'amertume. — Méconnu de ses contemporains, blessé dans la dignité de son génie, le grand homme supporta chrétiennement ces épreuves : il fit noblement et entièrement son devoir.

Le Cardinal Donnet l'a écrit au docteur Emmanuel Lallour :

« Laënnec doit être offert à l'imitation de tout jeune homme jaloux de scruter les profondeurs de la science, mais plus jaloux encore de se maintenir sur les hauteurs lumineuses et consolantes de la foi..... » (*lettre inédite*).

Fidèle à la devise de la Bretagne, il est resté identique à lui même, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. « Ses principes, puisés dans la première éducation qu'il avait reçue, étaient d'ailleurs le résultat d'une conviction profonde ; il ne les cachait point dans un temps où ils étaient un titre d'éloignement et de défaveur, pas plus qu'il ne les montrait à une époque où tant de gens, bien éloignés du véritable esprit de l'Évangile, s'en servent comme un moyen de fortune et d'avancement.

» Ses connaissances médicales, loin d'ébranler ou d'affaiblir ses croyances, leur avaient donné une nouvelle force. A l'imitation des plus beaux génies dont la médecine s'honore, des Rivière, des Baillou, des Winslow, des Boret, des Baglivi, des Morgagni, des Boerhave, des Haller, l'étude de l'organisation humaine et des étonnants rapports de nos organes entre eux et avec la nature entière, avait augmenté son admiration et son amour pour l'Auteur de tant de merveilles.

» C'est une ressemblance de plus, qu'il avait avec Bayle, son ami. La religion de Laënnec était, comme celle de ce dernier, douce et tolérante ; elle pénétrait jusqu'au plus profond de son cœur, pour en modérer et en régler les mouvements ; mais elle ne cherchait point à changer les croyances des autres, autrement que par de bonnes actions et de bons exemples. » (*Revue médicale*, Paris, 1826, IV, 98).

Lille, Imp. L. Danel.

LANE MEDICAL LIBRARY

To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.

OCT 11 1976

Gaylord Bros.
Makers
Syracuse, N. Y.
PAT. JAN. 21, 1908

R
507
LIG9
1892
LANE
HIST